



DANS SA SEANCE DU 02 JUILLET 2018 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation selon l'article 111 LATC à M. et Mme Créteigny, Ch. Des Mélézes 11, parcelle 563, pour l'installation de pergolas au rez et au 2^e étage.

A pris note

- Des résultats des contrôles radar effectués sur notre territoire durant le mois de mai : Rte de Lonay, le 30 mai de 10h25 à 11h55 : 796 véhicules contrôlés dont 19 dénoncés ; Rte de Préverenges, le 28 mai de 10h35 à 12h20 : 627 véhicules contrôlés dont 16 dénoncés ; Rte du Lac les 03.05 de 11h00 à 12h30 et 28.05 de 08h35 à 10h15 : 693 véhicules contrôlés dont 1 dénoncé. Le taux d'infractions pour Denges est de 1.7% ; le taux d'infraction du canton pour la période en cours est de 3.61%.
- Que le poste mobile de la Police cantonale sera sur notre territoire le 26 juillet 2018 au matin
- De l'ouverture du chantier chez Harmony-Askesis, Ch. De la Crosette 4

La municipalité